

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 47

Artikel: La Marseillaise et les tomates
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. —
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 — Pour l'étranger, 20 cent.

A nos Abonnés.

Il y a 19 ans écoulés que le Conteuro existe ; et pendant cette longue période, nous avons vu s'opérer plusieurs renchérissements successifs, soit dans les prix d'impression, soit dans les taxes postales. Malgré cela, notre modeste prix d'abonnement, de fr. 4, est resté stationnaire, même depuis que nous avons ajouté à ce journal une feuille d'annonces qui obtient de jour en jour plus de succès. Aujourd'hui, il ne nous est absolument plus possible de marcher dans ces conditions, et nous venons franchement le dire à nos abonnés, persuadés qu'ils apprécieront les motifs sus-indiqués et accepteront volontiers une petite augmentation dans le prix de l'abonnement, qui sera fixé à fr. 4.50 à partir du 1^{er} janvier 1882. Il va sans dire que les abonnements qui n'expirent que dans le courant de l'année prochaine ne subiront l'augmentation qu'à leur renouvellement.

Les nouveaux abonnés pour 1882, recevront le journal gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.

Le cortège aux lanternes vénitiennes et les croussilles.

Notre intention n'est point de faire ici une nouvelle description du Cortège de bienfaisance, du 5 novembre, tous nos confrères ayant déjà donné à ce sujet de nombreux détails. Nous pourrions néanmoins rappeler certaines particularités dont on n'a guère fait mention ; ainsi rien de plus curieux, par exemple, que la variété des commentaires dont ce cortège a fourni le prétexte dans le public. Au dire de tous, c'était une affaire manquée ; les bourses lausannoises avaient si bien été « drainées » en tous sens et par tous les moyens, qu'il n'était plus possible de leur demander davantage. Il s'est même fait de nombreux paris sur le chiffre présumé de la recette ; les uns affirmaient qu'elle produirait 1000 francs, d'autres 600 seulement, d'autres encore, et c'étaient les plus nombreux, étaient persuadés qu'elle ne dépasserait pas 300 francs, y compris les boutons de culottes.

La confiance en cette œuvre de bienfaisance était si ébranlée que nombre des personnes qui devaient prendre part au cortège se trouvèrent subitement, et à la dernière heure, affligées de toutes sortes de maux et d'empêchements ; la grippe, l'humidité du

soir, des visites inattendues, des travaux de cave pressants, la nécessité de se coucher de bonne heure en vue d'un voyage, tout fut invoqué pour se tirer de cette malheureuse affaire.

Et cependant 1500 à 2000 personnes, moins soucieuses du qu'en dira-t-on que de l'œuvre qu'elles avaient en vue, se réunirent sur la Riponne, où d'innombrables lanternes, portées par les participants, se mouvaient en tous sens pendant l'organisation du cortège et couvraient la place d'une vaste et superbe ondulation lumineuse.

Bref, l'immense colonne se mit en mouvement au milieu des rangs serrés de la foule qui remplissait les rues, et, deux heures après, cent et quelques croussilles, tenues par des mains habiles et dévouées, versaient à l'Hôtel de ville, leur contenu s'élevant à 2559 fr. 25 cent., qui ajoutés au produit des billets vendus sur les terrasses de la Riponne, et à celui du concert, donnent à peu près 3000 francs à répartir entre les grêlés du canton, les survivants de la catastrophe d'Elm et quelques institutions lausannoises de bienfaisance.

On se rendrait difficilement compte du travail que peut donner le dépouillement des croussilles, à la suite de quêtes semblables. Croira-t-on qu'une douzaine de personnes ont été occupées à ce curieux triage dès neuf heures du matin à cinq heures du soir, les unes classant les pièces d'après leur valeur, les autres les mettant en paquets. Qu'il nous suffise de dire que le contenu des croussilles, (fr. 2559. 25 cent.), se composait de :

5085 pièces de	1 centime,	fr.	50. 85
5990 » » 2	»	»	119. 80
15774 » » 5	»	»	788. 70
7450 » » 10	»	»	745. 00
2411 » » 20	»	»	482. 20
368 » » 50	»	»	184. 00
110 » » 1. 00	»	»	110. 00
27 » » 2. 00	»	»	54. 00
4 » » 5. 00	»	»	20. 00
37219 pièces diverses, soit . .		fr.	2554. 55
Monnaies étrangères			4. 70
			fr. 2559. 25

La Marseillaise et les tomates.

La *Nouvelle Revue*, dont les articles sont toujours fort remarqués, vient de publier, sous la signature de M. J. Pollio, des détails complètement inédits sur les curieuses circonstances dans

lesquelles l'hymne de Rouget de Lisle, d'abord intitulé : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, prit tout à coup le nom de *Marseillaise*. Voici l'analyse succincte de cet intéressant travail :

Nous sommes au temps de ce grand mouvement révolutionnaire de 1792, qui devait, le 10 août, suspendre les pouvoirs de Louis XVI, et, le 21 septembre suivant, proclamer la République française.

Dans le but de protéger son action, et en vue de la guerre étrangère, l'Assemblée législative décréta le 6 juin, à l'insu du roi, la formation, sous Paris, d'un camp de 20,000 fédérés. A cette nouvelle, la ville de Marseille décida d'organiser immédiatement un bataillon de volontaires et de l'envoyer à Paris. La ville de Montpellier, sa voisine, voulant suivre son exemple, députa auprès des membres du Club des Amis de la Constitution de Marseille, deux de ses meilleurs patriotes. Ils avaient pour mission de s'entendre sur l'époque à laquelle les volontaires marseillais se dirigeraient vers Paris, afin que les deux bataillons puissent faire ensemble ce long voyage.

Les deux délégués de Montpellier furent reçus avec enthousiasme ; le Club organisa en leur honneur un banquet patriotique, dans lequel le nommé Mireur, l'un des délégués, fit entendre pour la première fois, à Marseille, le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Mireur possédait une voix magnifique ; il chanta les couplets de Rouget de Lisle avec une telle expression, que tous les convives en furent électrisés. Les rédacteurs du *Journal des Départements méridionaux* lui demandèrent les paroles pour les publier. Immédiatement envoyée à l'imprimerie, la chanson parut dès le lendemain matin. Le succès fut immense ; l'hymne fut bientôt connu de toute la ville, grâce à ce journal dont on s'arrachait les numéros.

Les historiens diffèrent sur la manière dont ce chant se répandit dans le Midi, d'avril à juin 1792. M. Granier de Cassagnac suppose que des correspondances et des hasards de garnison firent parvenir l'hymne de Rouget de Lisle à Montpellier, où les chœurs des ouvriers méridionaux le chantèrent. M. Pollio pense qu'il s'est répandu par une propagande naturelle due à l'enthousiasme et au patriotisme des voyageurs de commerce. Quoi qu'il en soit, le succès de l'hymne fut immense dans la capitale de la Provence ; le Club des Amis de la Constitution décida qu'il serait chanté au commencement et à la fin de ses séances. Dans toutes les cérémonies publiques, la musique de la garde nationale exécuta l'air nouveau, et c'est en le chantant que les volontaires marseillais sortirent de leur ville natale pour offrir à Paris le concours de leur dévouement. Leurs femmes, leurs enfants, leurs amis, les accompagnèrent jusque sur la grande route de Marseille à Aix, et les fédérés disparurent peu à peu dans la poussière grise du chemin en répétant le refrain : *Aux armes, citoyens !* Le trajet se fit en 28 jours. « Ils s'avancient,

dit Lamartine, aux applaudissements des populations, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin, dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage. Leurs figures hâlées, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de poussière, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers, mêlés de jurons et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude..... La vieille mère de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait : « Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante une horde de brigands qui traverse la France, et auquel on mêle notre nom. »

Le défilé dans Paris fut un triomphe. Depuis le matin ils étaient attendus sur la place de la Bastille par une foule compacte qui les acclama avec des transports d'enthousiasme indicibles. A l'ouïe des strophes entraînantes et cadencées qui marquaient leur marche, le peuple sentit s'accroître sa fièvre patriotique, et, en souvenir de ceux qui, les premiers, avaient fait retentir l'hymne sacré à ses oreilles, il l'appela *La Marseillaise*.

Les Marseillais ne se bornèrent pas à propager dans Paris l'œuvre de Rouget de Lisle, ils réhabilitèrent la tomate, si populaire dans le Midi sous le nom de *pomme d'amour*, et qui n'avait joui jusqu'à là, dans la capitale, que d'une estime médiocre. Les fédérés, une fois casernés, en demandèrent partout, dans toutes les auberges, avec une telle insistance, que les traiteurs s'en procurèrent sans retard et réalisèrent de gros bénéfices, spéculant sur la vogue. La mode s'en mêla, et plus tard Barras fit cultiver des tomates dans l'orangerie du Luxembourg. Plusieurs dames du beau monde en portèrent les fleurs jaunes à leur corsage et à leur coiffure, sous le Directoire.

Nous terminons-là ces extraits, en renvoyant nos lecteurs à l'article que nous citons, dans lequel ils trouveront de nombreux et piquants détails qui les intéresseront sans doute vivement.

Paul Bert et la vivisection.

On sait que les vivisections sont des expériences pratiquées sur les animaux vivants, et qui consistent à modifier ou à séparer certaines portions de la machine vivante afin de se rendre un compte exact de leurs usages ou de leur utilité. Pour apprendre comment l'homme et les animaux vivent, il est indispensable d'en voir mourir un grand nombre. A toutes les époques on a pratiqué des vivisections. Les rois de Perse livraient, dit-on, les condamnés à mort aux médecins, afin qu'ils fissent sur eux des vivisections utiles à la médecine.

La vivisection a aujourd'hui en France, pour apôtre convaincu, on pourrait presque dire pour grand prêtre, un homme d'un talent incontestable, qui a le tort ou le mérite de mener de front la science